



Dons d'entreprise à particulier

Par **daisytarrier**, le 15/11/2009 à 15:41

Bonjour,

J'ai à titre personnel un projet de bénévolat à l'étranger. Une entreprise française est intéressée pour me suivre dans cette expérience et financer une partie de mes coûts en échange d'une information régulière de ma part sur ce projet.

Une entreprise peut-elle faire un don à un particulier ? Si oui quelle est la procédure à respecter ? Y a il des "conventions" types ?

Merci pour votre réponse.

Daisy